Certificat individuel pour l'activité utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques

Catégories Opérateur, DENSA et DESA

Certifiante | Formation continue

Réf. : 26221337F — Mise à jour : 15 septembre 2026

Organisme responsable : **MFR IREO Lesneven**

Présentation de la formation

Objectifs

Le certificat atteste de connaissances suffisantes pour sécuriser l'utilisation des pesticides.

Objectif :
Appréhender l'ensemble des problématiques liées à l'usage des produits phytopharmaceutiques, dans le respect de la sécurité durant les différentes phases de leur utilisation et d'un point de vue réglementaire.

Programme

- Obtenir le certificat nécessaire à l'achat, l'utilisation de produits phytosanitaires dans un cadre professionnel
- Identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, mettre en place les mesures de prévention, réagir en cas d'intoxication
- Évaluer les risques au niveau du siège d'exploitation ou de la zone à traiter dans diverses situations
- Définir une stratégie pour réduire l'utilisation des pesticides et en limiter les impacts sur l'environnement
- Raisonner l'utilisation des pesticides puis mettre en œuvre des techniques de réduction de dose et de lutte alternative.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Certificat individuel pour l'activité utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques catégorie décideur en entreprise non soumise à agrément
Code RS : 5655

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2393656S	Présentiel	LESNEVEN	01/09/2026	30/04/2027

Source : GREF Bretagne #26221337F